

Eglise réformée - Eglise catholique, état des lieux de nos relations.

Martin Hoegger

Le Mont sur Lausanne

www.hoegger.org

Le titre de la conférence utilise un terme familier à ceux qui ont souvent déménagé. Lorsque nous quittons un appartement en location, le propriétaire – ou son délégué – vient faire un « *état des lieux* ». C'est alors que nous colmatons les trous laissés par les tableaux, repeignons une partie de mur, essayons d'enlever des taches du plancher ou de la moquette. Il y a des choses qu'on arrive à nettoyer, d'autres à camoufler, mais certains défauts continuent à apparaître.

Faire un état des lieux de nos relations entre catholiques et réformés, c'est prendre un moment pour regarder ce qui se passe dans cette unique maison qu'est l'Eglise, laquelle est composée de plusieurs pièces, qui représentent les diverses confessions (cf. Jean 14,2). Quelles sont les relations entre ces pièces, quels sont les « défauts » (*defectus* !), qu'est-ce qui est entrepris pour les corriger, pour rendre la maison plus belle, afin de la présenter dignement à son propriétaire, le Christ. Car nous sommes les gérants et non les propriétaires de la maison de Dieu.

I.

Commençons par reconnaître que l'œcuménisme a tellement évolué depuis le concile Vatican II, à tel point que l'on reproche aux Eglises protestantes de se catholiciser et à l'Eglise catholique de se protestantiser.

Un exemple : une célébration de la Parole à la cathédrale de Lausanne préparée par la communauté catholique portugaise : cinq lectures bibliques introduites par un bref commentaire, avec en plus une prédication. Qui aurait cru que le catholicisme intégrerait à ce point la Bible ? Les protestants ne sont-ils pas « émus à jalousie » ?

Alors que des frontières nettes et même des anathèmes opposaient les confessions, on apprend à définir nos identités non en opposition, mais avec les uns et les autres, dans une relation, en partant du centre. Partir du cœur de notre foi, Jésus-Christ, Dieu et Sauveur, mort pour nous réconcilier en Dieu et ressuscité pour habiter au milieu de nous et nous unir en Lui, telle est l'intention du document du Conseil synodal de l'EERV, « *L'œcuménisme, avenir de l'Eglise* », lequel affirme : « L'EERV met au premier plan de son action ce qui manifeste l'appartenance au Christ et qui fonde l'identité commune à chacune des Eglises chrétiennes ».

L'idée qu'il faudrait un consensus absolu pour qu'il y ait « pleine communion » est aujourd'hui délaissée pour la notion de « consensus différencié » : un accord sur ce qui est central. Il ne s'agit pas de l'œcuménisme du tout ou du rien. Si on est d'accord sur le cœur de la foi, on peut supporter des différences.

Toutes les Eglises ont évolué rapidement durant la deuxième partie du 20^e siècle. Alors qu'elles étaient séparées durant plus de quatre siècles, les Eglises réformée et luthérienne se sont reconnues mutuellement en 1973 (Concorde de Leuenberg). Chose qui paraissait impossible quelques dizaines d'années plus tôt, la pleine communion a été rétablie dans les années 90 entre luthériens scandinaves et l'Eglise anglicane (Accord de Porvoo) et la communion eucharistique entre réformés et anglicans (Accord de Reuilly). Très rapidement une évolution s'est faite concernant l'ouverture de la Table de communion. Alors que l'Eglise catholique y met encore des conditions pour l'ouvrir sans restriction aux protestants, il faut tout de même reconnaître tout le chemin parcouru. La physionomie de l'Eglise catholique, elle aussi, a beaucoup changé en peu de temps.

Cependant on entend de plusieurs côtés qu'on traverse un hiver œcuménique. Il faut reconnaître qu'il y a des résistances et des manques d'engagement. Le Concile Vatican II a permis à l'Eglise catholique romaine d'entrer pleinement dans le mouvement œcuménique. Mais 40 ans après, il ne semble pas qu'il y ait totale réception de toutes les avancées théologiques du Concile. Ce qui frappe le plus c'est qu'on reparle de messe en latin, la communion sous une espèce semble rester la norme, l'autonomie des Eglises locales reste toute relative, le centralisme juridique demeure, la médiatisation de la personne du pape et les grands rassemblements comme les Journées mondiales de la Jeunesse ont pour effet de renforcer une identité catholique confessionnelle et l'ouverture sans restriction de la table eucharistique reste, pour le moment, une musique d'avenir.

La levée d'excommunication de quatre évêques liés à la fraternité Saint Pie V (Ecônes) a suscité également beaucoup d'inquiétudes. Beaucoup craignent que le processus de réintégration de prêtres de cette tendance, s'il réussit, provoque un sérieux frein à l'œcuménisme, puisque, pour le moment, ils s'opposent aux documents du 2^e concile du Vatican, qui a ouvert l'Eglise aux dialogues œcuméniques et interreligieux.

L'Eglise catholique, de son côté, interpelle les Eglises réformées au sujet du grand individualisme qui y règne, tant au niveau doctrinal, éthique et doctrinal. Au sujet de l'éthique, des Eglises protestantes ont déjà franchi un pas vers l'esprit du temps et la société sécularisée. Leurs prises de positions sont perçues comme des difficultés supplémentaires dans le dialogue œcuménique, tout comme leur refus d'adopter une confession de foi pour ne pas porter atteinte à la liberté individuelle. Les catholiques, à leur grande surprise, découvrent le pluralisme extrême de l'Eglise réformée au point de tolérer en son sein des positions qui vident la foi de sa substance christologique.

Pour autant, plutôt que de parler d'un temps d'hibernation œcuménique, je préfère dire qu'on traverse un temps d'*approfondissement et de maturation*. Après s'être grandement ouvertes les unes aux autres, les Eglises ont besoin de se situer. C'est le mouvement naturel du balancier oscillant entre enracinement et ouverture : qui sommes-nous en relation avec les autres ? Comment s'ouvrir aux autres en étant bien enraciné ? Comment m'enraciner sans fermeture et critique des autres ?

L'œcuménisme est bien en route. Certains disent que ce mouvement est irréversible. Je veux le croire, mais je constate aussi qu'il est souvent fragile, car il est porté par des personnes avec leurs fragilités.

Le caractère irréversible du mouvement œcuménique vient d'ailleurs d'être réaffirmé fortement et de belle manière par le pape Benoît 16, dans sa lettre aux évêques du 10 mars 2009, suite à la polémique suscitée par l'affaire des évêques d'Ecônes :

« Conduire les hommes vers Dieu, vers le Dieu qui parle dans la Bible : c'est la priorité suprême et fondamentale de l'Église et du Successeur de Pierre aujourd'hui. D'où découle, comme conséquence logique, que nous devons avoir à cœur l'unité des croyants. En effet, leur discorde, leur opposition interne met en doute la crédibilité de ce qu'ils disent de Dieu. C'est pourquoi l'effort en vue du témoignage commun de foi des chrétiens - par l'œcuménisme - est inclus dans la priorité suprême. »

Je veux espérer que la main tendue vers un côté (vers les « intégristes ») ne va pas faire baisser celle dirigées vers l'autre côté. Tous les dialogues dans lesquels l'Église catholique est impliquée ne vont pas cesser, parce que le pape a eu ce geste envers Ecônes, qui relève d'un souci pastoral d'unité interne au catholicisme.

Une grande fragilité de l'œcuménisme est le manque de mémoire. « Souviens-toi » est une des maximes les plus importantes dans l'œcuménisme. En faisant l'état des lieux de notre maison œcuménique, je vous invite à nous souvenir d'abord les ouvertures, à savoir tout ce qui favorise nos relations les uns avec les autres, les accords, les chartes et les engagements que nos Eglises ont réalisés.¹

1. La reconnaissance mutuelle du baptême

En Suisse, cet événement décisif eut lieu en 1976 entre les trois Eglises reconnues. La reconnaissance se base sur la conscience de « leur commune responsabilité et dans la

¹ Voir le classeur *Accords et Dialogues œcuméniques*, Les Bergers et les Mages, Paris, 1995. Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité chrétienne est en train de préparer un document recueillant 40 ans de dialogues bilatéraux.

conviction d'avoir la même espérance et la même mission en vue de la célébration pleinement authentique du seul baptême chrétien ».²

Une dizaine d'années plus tard, la FEPS et la CES tirèrent des conséquences œcuméniques pour la célébration du baptême : « *Il faudrait que toute célébration baptismale – et pas seulement celles où les baptisés sont issus de familles interconfessionnelles – ait un accent œcuménique. C'est ce qui se passera lorsque, à propos de l'incorporation à l'Eglise, on insistera sur la relation que le baptême établit avec les autres Eglises, sur la responsabilité qu'il crée envers elles, avec la vocation et le devoir de tendre à la pleine unité. Nos Eglises devraient réfléchir aux mesures qu'elles peuvent prendre pour qu'à l'avenir cette mention soit explicite en toute liturgie de baptême. Ce qui vaut pour tout baptême prend naturellement une plus grande portée dans les célébrations où les baptisés sont issus de familles interconfessionnelles* ».³

A-t-on tiré suffisamment les conséquences de cette reconnaissance mutuelle ? Que peut-on proposer sur le plan pratique ? J'y reviendrai en fin d'exposé. Notons, pour l'instant, que la recherche œcuménique actuelle souligne l'importance du baptême pour avancer sur un chemin de communion, comme en témoigne l'activité du Groupe mixte de travail entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises.⁴

2. Les dialogues internationaux entre la Communion mondiale des Églises réformées et le Dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens et les commissions de dialogue nationales

Parmi les nombreux dialogues que ces deux organismes ont entrepris, celui qui les fait se rencontrer en est à sa troisième phase. C'est le premier dialogue entre réformés et catholiques à un niveau mondial, depuis le temps de la Réformation. La première phase (1970-1977) a traité de « la présence du Christ dans l'Eglise et le monde » ; le rapport de la deuxième est intitulé « Sur le chemin d'une compréhension commune de l'Eglise » (1990). La troisième phase, commencée en 1998, a comme thème l'Eglise en tant que communauté de témoignage au Royaume de Dieu.⁵

² Signé à St. Niklausen OW, le 5 juillet 1973, par le pasteur W. Sigrist pour la FEPS, l'évêque N. Adam pour la CES et F. Ackermann, vicaire épiscopal (remplaçant l'évêque L. Gauthier) pour l'Eglise catholique chrétienne de Suisse

³ *Baptême et rattachement ecclésial dans les foyers interconfessionnels* (FEPS – CES, 1987), p. 5

⁴ *Implications œcuméniques et ecclésiologiques du baptême commun*. 8^e rapport, Genève-Rome 2005, COE, pp. 48-77

⁵ Pour un survol des différents dialogues entrepris par l'ARM, voir www.warc.ch/dt/erl1/index.html. On trouvera les rapports des deux premières phases en *Accords et Dialogues œcuméniques*, Les Bergers et les Mages, Paris, 1995 (VIII.3-92) et en *Documentation catholique* No 75 (1978)

Sur le plan international, il faut aussi ajouter le dialogue réformé/luthérien – catholique romain, qui a produit un rapport en 1976 sur la théologie du mariage et les problèmes des mariages mixtes.⁶

Dans beaucoup de pays, il existe des commissions de dialogue bilatéral entre l’Eglise réformée et l’Eglise catholique. En Suisse, la *Commission de dialogue protestants/catholiques* est à l’œuvre depuis 50 ans. Elle s’est penchée en particulier et à plusieurs reprises sur les questions œcuméniques liées à l’eucharistie.

3. La Charte œcuménique européenne et d’autres engagements locaux

Officiellement ratifiée en 2001 par la Conférence des Eglises européennes et le Conseil des conférences épiscopales européennes, ainsi que par la Communauté de travail des Eglises de Suisse, en 2005, la *Charte œcuménique* concerne nos relations entre catholiques et réformés, mais aussi avec l’Eglise orthodoxe et les autres Eglises de la famille protestante. Ce texte invite à créer une « culture œcuménique de dialogue et de collaboration ». Bien qu’elle n’ait « aucun caractère magistériel, dogmatique ou canonique », elle appelle à un « engagement commun au dialogue et à la collaboration », engagement qui oblige les Eglises (« verbindlich » en allemand). La charte est marquée par le souci de surmonter les divisions qui demeurent, à la lumière de l’Evangile de la Croix. Les Eglises s’y engagent à « tendre vers la communion eucharistique », « éviter une concurrence dommageable », à « participer à la construction européenne ». Devant les difficultés, les Eglises reconnaissent qu’il « n’y a pas d’alternative au dialogue ».

Sur le plan local, la charte du Conseil des Eglises chrétiennes dans le Canton de Vaud (CECCV) s’est grandement inspirée de la *Carta oecumenica* et a été signée en janvier 2003 par 19 Eglises ou fédérations d’Eglises. Le CECCV donne aux deux Eglises reconnues de s’ouvrir aux autres Eglises, pour confesser la foi, prier, témoigner ensemble et grandir en communion.

Dans nos relations entre les deux Eglises réformée et catholique en terre vaudoises, il faut mentionner également le document signé par nos deux autorités recommandant d’intensifier leur collaboration (1999). Cet important engagement motive le rapprochement entre les deux Eglises dans le cadre des « Missions communes » dans les domaines social et diaconal, voulues par la loi sur les Eglises, votée par le Grand Conseil.

4. La déclaration commune concernant la justification

En 1999, l’Eglise catholique a fait un énorme pas en avant en reconnaissant que la foi qui est la sienne est la même que celle des Eglises luthériennes, en signant un document intitulé

⁶ Rapport en *Accords et Dialogues œcuméniques*, Les Bergers et les Mages, Paris, 1995 (VIII.202)

« *Déclaration commune concernant la doctrine de la justification* ». Ce texte reconnaît qu'il y a un consensus sur cette doctrine, lequel permet de dépasser les condamnations doctrinales du 16^e siècle. La méthodologie utilisée est celle du « consensus différencié ». On est passé de la comparaison à la convergence : dans chaque paragraphe, les Eglises disent ce qu'elles peuvent confesser ensemble. Lorsque cela est nécessaire, on précise les différenciations confessionnelles. Ce texte n'aboutit pas encore à la communion eucharistique, mais déclare obsolètes les excommunications réciproques. Cet accord signé entre luthériens et catholiques peut tout-à-fait s'élargir aux Eglises réformées. Des efforts sont d'ailleurs entrepris dans ce sens. Récemment, se basant sur les résultats de cette déclaration et suite à la levée des excommunications des évêques « lefebvristes », Günther Gassmann, ancien directeur de Foi et Constitution, a appelé l'Eglise catholique à déclarer officiellement la levée de l'excommunication de Luther.⁷

II.

Continuons notre état des lieux. Après avoir examiné, dans la maison de l'œcuménisme, les ouvertures des pièces les unes aux autres, considérons maintenant là où il y a encore des fermetures, des « défauts » à colmater.

1. La question de la célébration eucharistique

Quelles sont les avancées dans ce domaine ? A vrai dire, les derniers documents du Vatican ont donné l'impression d'un retour en arrière et même d'un blocage : ils ont été jugés très décevants car ils ont mis de sérieux bémols à l'ouverture de la table eucharistique.⁸ Cela n'apportait rien de nouveau de la part de Rome, qui n'a fait que reprendre les positions qui ont été définies sur cette question par le document sur l'œcuménisme au Concile Vatican II (*Unitatis Redintegratio*). Mais à chaque fois mettait le doigt sur la douleur de l'impossibilité d'une table eucharistique ouverte sans restriction.

Il y a, néanmoins, un danger à se focaliser uniquement sur cette question de l'intercommunion : celui d'occulter tous les pas en avant réalisés grâce aux dialogues entre les Eglises, qui ont permis de dépasser les anciennes controverses sur l'eucharistie. Quelles sont ces avancées ?

⁷ Ecumenical News International, 24 mars 2009

⁸ Par ordre chronologique descendant, *Les Réponses à des questions concernant certains aspects de la Doctrine sur l'Eglise*, publiées par la Congrégation de la Doctrine de la foi (juillet 2007), *L'Exhortation apostolique de Benoît XVI sur l'Eucharistie*, résultant du synode ordinaire des évêques (Vatican, octobre 2005), *L'Encyclique Ecclesia de Eucharistia* (2003), la *Déclaration Dominus Jesus* (2000)

- L'affirmation du sacrifice eucharistique a été précisée dans le sens du « sacrifice de louange ». (La liturgie des temps de fête des Eglises de Suisse romande utilise cette expression)
- Les questions pratiques concernant la conservation des éléments ont abouti à un plus grand respect de ces éléments dans les Eglises de la Réforme. Dans bien des paroisses le pain eucharistique est entièrement consommé.
- La polémique sur la manière de comprendre la transsubstantiation a évolué dans la direction de la commune affirmation de la présence véritable du Seigneur.

Au sujet de la présence réelle du Christ, Calvin la confessait.⁹ La concorde de Leuenberg, qui a scellé en 1973 la communion eucharistique entre luthériens et réformés, après plus de 400 ans de division intra-protestante, dit : « *Dans la Cène, Jésus-Christ, le ressuscité, s'offre lui-même, en son corps et en son sang donnés pour tous, par la promesse de sa parole, avec le pain et le vin (...) Nous confessons la présence du Seigneur ressuscité parmi nous* ». De même, un document commun entre le Vatican et l'Alliance réformée mondiale dit : « *Dans l'eucharistie, il se communique lui-même dans la pleine réalité de sa divinité et de son humanité* ». ¹⁰ Il y a donc une convergence entre réformés et catholiques sur le sens le plus profond de la Cène. Convergence qui avait été affirmée quelques années plus tôt par le Groupe des Dombes : « *Nous confessons unanimement la présence réelle, vivante et agissante du Christ dans ce sacrement* ». ¹¹

C'est en rapport avec les questions du ministère et de la communion ecclésiale que les divergences subsistent. L'état des lieux devient ici le plus difficile et même douloureux, mais il faut voir les problèmes qui se posent en face, sans les camoufler. Nous y reviendrons. Pour le moment, nous allons voir ce qui est faisable ou non en termes d'hospitalité eucharistique et de concélébration.

Alors que les Eglises réformées ont ouvert leur table de communion depuis une cinquantaine d'années¹², l'Eglise catholique n'a pas fait ce même pas. Pour des raisons ecclésiologiques, elle affirme trois choses :

⁹ « S'il est vrai que le signe visible nous est baillé pour nous sceller la donation de la chose invisible, il nous fut avoir cette confiance indubitable qu'en prenant le signe du Corps nous prenons pareillement le Corps », *Institution*, IV,17,10.

¹⁰ *La présence du Christ dans l'Eglise et le monde*, Documentation catholique No 75 (1978), Art. 83

¹¹ *Vers une même Foi eucharistique*, Centurion, Paris, 1972, V,17. Le BEM reprend textuellement le langage du Groupe des Dombes : « L'Eglise confesse la présence réelle, vivante et agissante du Christ dans l'Eucharistie » (Eucharistie, no. 13).

¹² L'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale de 1954 à Princeton cristallisa cette évolution : « En tant qu'Eglises réformées et presbytériennes nous attestons vis-à-vis des autres chrétiens que nous reconnaissons le ministère, les sacrements et la qualité de membre de toutes les Eglises qui confessent Jésus Christ comme Seigneur et Sauveur conformément à la Bible. Nous invitons les membres de ces Eglises à la table de notre Seigneur commun, et nous leurs y souhaitons cordialement la bienvenue ».

- La concélébration (ou l'intercélébration) n'est pas légitime, car il n'y a pas pleine communion.
- L'hospitalité eucharistique est possible sous certaines conditions pour des personnes appartenant à d'autres Eglises. L'objectif est de pourvoir à un « sérieux besoin spirituel », mais pas de réaliser une intercommunion généralisée.¹³
- Un(e) catholique pourra recevoir la communion dans une autre Eglise, à condition que celle-ci ait un sacrement de l'Ordre valide, ce qui exclut les « communautés ecclésiales » issues de la Réforme.¹⁴

En réponse à l'encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, le Conseil de la FEPS affirme l'hospitalité eucharistique : « La conception protestante donne libre accès à la Cène à tous ceux qui confessent la foi en Jésus-Christ, indépendamment de leur appartenance confessionnelle. L'invitation à la Cène est donc ouverte et s'adresse également aux fidèles de l'Eglise catholique romaine, qui sont les bienvenus à la Cène dans une Eglise protestante s'ils se sentent libres de répondre favorablement à l'invitation ». ¹⁵ Mais la FEPS ne recommande pas la concélébration eucharistique (la célébration de la Cène ou de l'Eucharistie présidée conjointement par des officiants catholiques romains et protestants), qui donnerait la fausse impression que la communion eucharistique a été rétablie.

Où en sommes-nous aujourd'hui en Suisse, dans le dialogue entre nos deux Eglises sur ce thème si délicat ? La *Commission de dialogue protestants/catholiques* a déposé un rapport en 2001, qui permet de mesurer les aspirations de beaucoup de milieux d'Eglise: « La CDPC recommande à l'unanimité à la Conférence des évêques suisses...de reconnaître comme situations pastorales particulières pouvant justifier l'hospitalité eucharistique les situations suivantes : la communion de foi vécue pleinement dans les couples mixtes ou les familles de confessions différentes, les cultes célébrés par des groupes œcuméniques, les groupes de travail ou les paroisses, les célébrations liturgiques (première communion, confirmation, consécration, installation), éventuellement dans des cas particuliers les cultes de mariages ou les services funèbres ainsi que les cultes dans le cadre de l'armée. Parallèlement la CDPC demande à la CES de confirmer sans limite la déclaration du Synode 72 (rassemblement des

¹³ « S'il n'est en aucun cas légitime de concélébrer lorsqu'il n'y a pas pleine communion, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'administration de l'Eucharistie, dans des conditions spéciales, à des personnes appartenant à des Eglises ou à des Communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise catholique. Dans ce cas en effet l'objectif est de pourvoir à un sérieux besoin spirituel pour le salut éternel de ces personnes et non de réaliser une intercommunion, impossible tant que ne sont pas pleinement établis les liens visibles de la communion ecclésiale » *Ecclesia de eucharistia*, §45

¹⁴ « Dans des cas déterminés et pour des circonstances particulières, les catholiques peuvent aussi recourir pour ces mêmes sacrements aux ministres des Eglises dans lesquelles ils sont valides... Un fidèle catholique ne pourra pas recevoir la communion dans une communauté qui n'a pas de sacrement de l'Ordre valide ». *Ecclesia de eucharistia*, § 46

¹⁵ FEPS, *La cène selon la vision protestante*, 2004, p. 22

diocèses de Suisse) concernant la participation à la sainte-cène, en accordant une valeur positive à la décision prise en conscience par un ou une catholique de participer à la sainte cène protestante. »

Sa recommandation proposant d'autoriser officiellement l'hospitalité eucharistique quasi générale a été favorablement accueillie par le conseil de la FEPS, mais rejetée par la Conférence des Evêques, qui s'en tient aux exceptions prévues par les documents officiels du Vatican.¹⁶

Voilà donc, sommairement, l'état des lieux actuels :

- Pas de concélébration entre ministres des deux Eglises
- Hospitalité eucharistique sans réserve de la part des Eglises réformées
- Hospitalité eucharistique conditionnelle de la part de l'Eglise catholique

En considérant les affirmations de l'Alliance réformée mondiale (cf le texte de 1954 ci-dessus) et celles de la concorde de Leuenberg, « les Eglises protestantes sont apparues ainsi ouvertes du point de vue œcuménique, à la différence de l'Eglise orthodoxe et de l'Eglise catholique, qui n'acceptèrent pas ce statut d'hôte et qui pour cette raison furent souvent qualifiées d'anti-œcuméniques ».¹⁷

L'Eglise catholique, (comme l'Eglise orthodoxe), lie par principe la communion eucharistique à la communion ecclésiale. C'est cet argument qui la conduit à ne pas ouvrir la table du Seigneur sans restriction. Examinons-le maintenant.

f

2. Les diverses conceptions de l'Eglise, de son unité et des ministères.

En été 2007, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi de l'Eglise catholique romaine a publié un bref document dans lequel elle définissait sa conception de l'unité de l'Eglise. Elle estime que cette unité est déjà réalisée dans l'Eglise catholique. Comme quelque chose d'essentiel (et qui fait partie de la Révélation selon la théologie catholique) fait « défaut » aux Eglises protestantes, à savoir la succession épiscopale dans le sacrement de l'ordre (*defectus sacramentum ordinis*) et la communion avec le successeur de Pierre, elle ne peut les reconnaître comme Eglises, au sens où la théologie catholique l'entend. Il en suit une impossibilité de communier sans restriction autour de la même table eucharistique.¹⁸

¹⁶FEPS, *La cène selon la vision protestante*, 2004, p. 24

¹⁷ Peter Neuner, *Théologie œcuménique*, Paris, Cerf, 2005, p. 368

¹⁸ A noter que dans ce document, il n'y a pas une absence de succession apostolique dans les Eglises de la Réforme, mais un défaut, un manque. Traduire l'expression « *sacramenti Ordinis defectus* » (Décret sur l'œcuménisme, Vatican II, no. 22) par « *absence du sacrement de l'Ordre* » est excessif. Defectus ne veut pas désigner une complète déficience, une absence totale, mais un défaut. Un texte luthéro-catholique de 1981 sur « *Le ministère dans l'Eglise* » dit : « La conviction catholique selon laquelle le fait d'être dans la succession apostolique fait partie de la forme plénière du ministère

Cet argument, qui prolonge les documents « *Ecclesia de eucharistia* »¹⁹, la Déclaration *Dominus Jesus*, (et qui remonte jusqu'au document de Vatican sur l'unité (*Unitatis redintegratio*)) a suscité un large mouvement de protestation chez les protestants, qui comprennent mal pourquoi ils ne sont pas une Eglise... et de lamentation chez plusieurs catholiques... Mais il a fait le délice des médias, qui adorent voir les chrétiens se disputer.

La question de la forme visible de l'Eglise reste le nœud gordien et celui-ci n'a pas été encore tranché : il n'y a pas de consensus sur la façon dont nous concevons l'Eglise.

Que disent les protestants ? La Communion des Eglises protestantes en Europe, qui regroupe 105 Eglises luthériennes, réformées, unies et méthodistes, considère que les racines de l'Eglise sont dans l'Evangile et les deux sacrements de la cène et du baptême. Une annonce fidèle de la Parole de Dieu et sa célébration dans les sacrements devrait permettre aux Eglises de se reconnaître les unes les autres, même s'il reste de grandes différences dans la manière de concevoir la forme visible de l'Eglise.

Cette Communion des Eglises protestantes, dite aussi de « Leuenberg » est une pleine communion de chaire et d'autel. Elle se base sur un accord fondamental christologique : le salut en Christ est le fondement de l'Eglise et ce critère est suffisant pour se reconnaître en communion. En revanche les formes et les structures des Eglises peuvent varier, tant qu'elles demeurent fidèles à leur fondement.

La question pour l'Eglise catholique est : jusqu'où les formes et les structures des Eglises protestantes peuvent-elles être acceptables, dans la mesure où celles-ci ne reconnaissent pas comme nécessaire pour la communion ecclésiale le ministère de l'évêque, l'unité entre les évêques et leur communion avec le ministère du successeur de Pierre ?

épiscopal n'exclut pas que les catholiques aussi soient convaincus que le ministère existant dans les Eglises luthériennes exerce des fonctions essentielles de ce ministère que Jésus-Christ a institué dans son Eglise ». Le groupe des Dombes, dans son texte « *Pour une réconciliation des ministères* » invitait le côté catholique à reconnaître « la consistance réelle du ministère suscité dans les Eglises issues de la Réforme... Dieu toujours fidèle à son Eglise, a donné à ces communautés, qui continuaient à vivre d'une succession apostolique dans la foi, un ministère de la Parole et des sacrements dont la valeur est attestée par ses fruits (No. 40). Et le côté protestant du groupe avouait : « Nous reconnaissons que nous sommes privés non de la succession apostolique mais de la plénitude de cette succession » (No. 43) Cf. *Foyers mixtes*, 2003, No. 140, p. 16s.

De plus, on peut rappeler le jugement positif que le Concile Vatican II a porté sur les Eglises (ou dans ses termes les « communautés ecclésiales ») issues de la Réforme du 16^e siècle : « Le jugement purement doctrinal ou juridique doit s'enrichir d'une considération honnête concernant les fruits spirituels portés par l'exercice du ministère dans ces Eglises. La fidélité de Dieu s'est manifestée dans une continuité et succession apostolique dans la foi, en sorte que la Parole proclamée et les sacrements célébrés dans ces Eglises non-catholiques ont un effet sur la sanctification des croyants ». (*Décret sur l'oecuménisme*, no. 3, 20-23)

¹⁹ *Ecclesia de Eucharistia*, § 30

Les protestants posent la question : en priant « *que tous soient un* », Jésus pensait-il à une unité institutionnelle telle qu'elle s'est développée dans l'histoire de l'Eglise autour du triple ministère (évêque, presbytre et diacre) et de la primauté pétrinienne ? Ne s'agit-il pas d'abord d'une unité spirituelle ? De plus, n'y avait-il pas dans l'Eglise primitive d'autres formes d'organisation (plus collégiales, comme celle de l'Eglise de Rome jusqu'au 2^e siècle - dont la lettre d'Ignace aux Romains témoigne) et que les Eglises de la Réforme ont retrouvées. Cette diversité de formes n'empêchait pas les Eglises d'être en communion les unes avec les autres.

Les catholiques (et les orthodoxes également) demandent si la conception de l'unité des protestants, avec des confessions pouvant exister côte à côte et avec des conceptions très différentes concernant l'Eglise, les ministères, l'ordination, le rapport entre l'Ecriture et la tradition, l'Evangile et la culture, etc... correspond vraiment au modèle d'unité de Jean 17 ? Selon eux, l'unité dont il est question dans ce texte, conçue sur les relations entre le Père et le Fils, présente une forme bien plus profonde de communauté, qu'une cohabitation dans des différences parfois irréductibles.

En résumé, les catholiques demandent aux protestants : jusqu'où va votre diversité ? Et les protestants leur rétorquent : de combien d'unité avons-nous vraiment besoin ? La question peut donc se formuler ainsi : comment vivre l'Eglise où unité et diversité sont maintenues ensemble ? La théologie œcuménique contemporaine cherche une réponse dans un approfondissement de la vie trinitaire, qui est perfection de communion dans l'unité et la diversité et modèle des relations dans l'Eglise.²⁰

3. Les questions éthiques

S'il existe aujourd'hui des divergences dans la manière de comprendre certains points de la foi et de la nature de l'Eglise, celles-ci ne provoquent pas d'aussi grandes tensions que celles qui se situent dans le champ des questions éthiques. Lors du rassemblement de Sibiu, nous avons aussi constaté que dans l'état des lieux de la maison œcuménisme, cette pièce a suscité beaucoup d'interrogations. C'est dans ce domaine où le potentiel de tensions, voire de divisions est le plus élevé.

Dans trois récentes votations, par exemple, il n'a pas été possible aux Eglises en Suisse de donner un témoignage commun sur les questions extrêmement délicates liées au commencement de la vie humaine et à la sexualité humaine. Pourtant, la Charte œcuménique européenne, que les Eglises suisses ont signée, les engage « *en particulier quand il existe une menace de division pour des questions de foi et d'éthique, à rechercher l'échange et à discuter*

²⁰ Voir par exemple, Bouteneff, Peter, Falconer, Alan, éd. *Episkopé and Episcopacy and the Quest for Visible Unity*. WCC, Genève, 1999, p. 50s; Shafique Keshavjee, *Vers une symphonie des Eglises*, Saint Augustin-Ouverture, Saint Maurice, Le Mont sur Lausanne, 1998, pp. 48ss.

ensemble ces questions à la lumière de l'Évangile ». Donc aussi sur ces questions éthiques où, aujourd'hui, il apparaît impossible de parler d'une voix commune.

Les Églises semblent prendre des voies parallèles sur ces questions d'éthique de la vie et de la personne, sans volonté de chercher un témoignage commun. Alors qu'elles le font volontiers lorsqu'il s'agit d'éthique sociale et de justice.

Ces tensions risquent fort de blesser les relations entre les Églises et retarder une avancée vers la pleine communion eucharistique. En ce domaine, le dialogue œcuménique est encore très limité. En Suisse, je vois peu de volonté de le chercher. Pourtant il n'y a « *pas d'autre alternative que le dialogue* » (Charte œcuménique) : se remettre ensemble à l'écoute des nos sources communes, pour réfléchir sur la relation entre l'Évangile et la culture, pour dire une parole commune – peut-être différenciée sur certains points – dans une société en quête de repères, où la confusion ne fait que grandir.

Le message du Rassemblement œcuménique de Sibiu va dans ce sens en affirmant : « *Nous sommes convaincus que la famille chrétienne devra traiter les questions doctrinales et aussi chercher un large consensus sur les valeurs éthiques inspirées par l'Évangile... Par un dialogue sincère et objectif, nous contribuons à promouvoir la création d'une Europe renouvelée où des principes chrétiens et des valeurs éthiques inchangeables provenant directement de l'Évangile servent comme témoignage et favorisent un engagement actif dans la société européenne* ».

III.

L'unité ne se réduit pas à l'unité ecclésiastique dans la doctrine, le culte et l'organisation ; elle est avant tout communion vitale dans le Christ. Un des pionniers du mouvement œcuménique, Charles-Henri Brent, évêque épiscopalien et président de la première conférence de Foi et Constitution, à Lausanne en 1927, écrit à ce sujet : « *L'unité ecclésiastique ne produit pas nécessairement l'unité de la vie. Cependant celle-ci doit inclure la première en un certain sens. L'unité chrétienne a une double base, l'amour de Dieu et l'amour du prochain* ». ²¹ Et ailleurs : « *L'unité chrétienne, qui est une chose de l'Esprit et qui est fondée sur la double loi d'amour du Christ vient d'abord et précède l'unité ecclésiale, où l'unité de culte est un sommet nécessaire* ». ²²

Le modèle de la vie de l'Église est la vie d'amour entre les trois personnes de la Trinité. Pour que nous soyons Église, nous avons besoin que l'Esprit Saint diffuse cet amour dans notre cœur. Dans l'état des lieux de la grande maison de l'Église, *l'œcuménisme spirituel* est une pièce où les catholiques et réformés communient déjà à la même table. Ses mets

²¹ *With God in the World*, New York, Longmans, 1902, p. 63

²² *Things that matter*, New York, Harper & Row, 1949, p. 41.

succulents nous permettent de reprendre des forces pour redonner vigueur à l'œcuménisme institutionnel des Eglises.²³

1. L'œcuménisme biblique

Le premier œcuménisme est l'œcuménisme biblique. En 1968, des Principes directeurs pour la coopération interconfessionnelle dans la traduction de la Bible ont été signés entre le Vatican et l'Alliance biblique universelle (ABU). A ce jour, il y a environ 600 projets de traductions œcuméniques. C'est dire que l'aventure de la TOB est démultipliée. En traduisant la Bible ensemble, les Eglises témoignent qu'il n'y a qu'un seul Evangile de la Réconciliation.

Concernant la lecture de la Bible, le dernier synode des évêques de l'Eglise catholique romaine y était consacré en octobre 2008. Un accord a été signé entre la Fédération biblique catholique et l'ABU. Innombrables sont également les groupes bibliques œcuméniques, où les chrétiens apprennent à s'appartenir les uns aux autres. En lisant ensemble l'Ecriture, ils communient dans un langage commun, celui de la Parole de Dieu, force de communion, en particulier lorsqu'elle est reçue dans un esprit de respect, de silence et de méditation, comme cela se fait dans la *lectio divina* proposée, entre autres, par l'Ecole de la Parole en Suisse romande, les camps de Vaumarcus et par l'Animation biblique œcuménique romande.

2. Les communautés et les mouvements.

L'œcuménisme spirituel rapproche parce qu'on y fait l'expérience de l'Esprit saint. Et on la fait soit dans nos paroisses, soit aussi dans des communautés, des mouvements ou encore dans des œuvres. Chacun de ces mouvements participe à la mission de l'Eglise avec un charisme, une physionomie spirituelle particulière. Pensez à l'impact de la communauté de Taizé en Suisse romande avec l'étape suisse du « *Pèlerinage de confiance sur terre* », à Genève, l'année dernière. Plusieurs groupes de prière œcuménique où se vit la prière de Taizé pour la réconciliation sont créés après chaque étape de ce pèlerinage.

Une expérience nouvelle depuis quelques années est que ces communautés et mouvements se rencontrent, cherchent une communion plutôt que d'être en compétition. Deux rencontres à Stuttgart rassemblant 200 communautés et mouvements catholiques et protestants, en 2003 et en 2007, intitulées « *Ensemble pour l'Europe* » sont un signe de ce mouvement profond de rapprochement, un signe que l'Esprit de communion est à l'œuvre.

²³ Sur l'œcuménisme spirituel, voir Walter Kasper, *Manuel d'œcuménisme spirituel*, Nouvelle Cité, Paris, 2007, qui propose plusieurs pistes pour intensifier les relations œcuméniques par la lecture de la Bible, la commémoration des saints témoins, la prière, la diaconie et le témoignage.

A Lausanne, en mars 2008, nous avons vécu, à notre modeste échelle, une démarche analogue dans le cadre du CECCV avec des membres d'une vingtaine de groupements actifs dans l'œcuménisme de terrain. Au cours des présentations, on a pu s'émerveiller devant la diversité des activités qui se font en commun dans beaucoup de régions du Canton. Quand on entend toutes ces descriptions, on sent l'engagement extraordinaire de nombreux chrétiens dans des actions vraiment multiples. Cela révèle une réalité d'Eglise, des sources chaudes de l'œcuménisme qu'on ne soupçonnait pas.

3. Témoigner ensemble

Une des grandes convictions exprimées durant le Troisième Rassemblement œcuménique européen est que les différences de théologies ne doivent pas nous empêcher d'être ensemble pour témoigner de l'Évangile en paroles et en actes. Les Eglises ont de vastes défis devant eux et doivent chercher à être ensemble dans leur mission de réconciliation et de solidarité.

A ce propos, la Charte œcuménique affirme haut et fort que « *la tâche la plus importante pour les Eglises en Europe est de témoigner ensemble de l'Évangile en paroles et en actes pour le salut de tous* ». Il y a des défis missionnaires communs à toutes les Eglises dans notre société : la sécularisation et le pluralisme, le matérialisme, l'individualisme, la difficulté de témoigner du Christ, le prosélytisme, la rencontre avec les autres religions. Pour répondre à ce défi, les Eglises ont besoin les unes des autres. Aucune ne peut se suffire à elle-même et prétendre détenir la vérité. Chaque Eglise a non pas à entrer en concurrence avec l'autre, mais à se convertir davantage à l'unique Seigneur, à l'essentiel de l'Évangile.

Les « missions communes » nouvellement définies entre l'Eglise catholique et l'Eglise réformée du Canton de Vaud dans les domaines aussi variés que les hôpitaux, les EMS, les migrants, les écoles et hautes écoles, les prisons, etc... sont une belle illustration d'une volonté d'aller de l'avant dans un témoignage commun. Mais encore faut-il faire de notre œcuménisme non seulement une collaboration nécessaire pour recevoir la manne de l'Etat, mais une occasion de croître en communion profonde. Voilà un important terrain d'action concertée.

Dans notre société sécularisée un des grands défis est de transmettre la foi dans un langage qui permette à nos contemporains de retrouver le chemin du Christ. Les *cours Alpha*, par exemple ont suscité une nouvelle forme d'œcuménisme. Ils sont un outil très intéressant qui rassemble des « réformés », des « catholiques », des « œcuméniques », des « évangéliques » pour partager le sens de la Vie d'une manière simple et en communauté, dans l'amitié, alors que nous vivons dans une situation de solitude et de désespérance. Vécu de manière œcuménique en divers lieux (à ma connaissance, à 5 endroits entre l'EERV et l'Eglise catholique), le parcours trouve son équilibre naturel. Et le témoignage commun gagne

en crédibilité, non pas par effet de meilleur marketing, mais parce que l'on vit ce que l'on croit et annonce, cette communion à l'image de la sainte Trinité.

Cette expérience, comme d'autres, permet « *d'élargir l'espace de notre tente* » œcuménique, en collaborant avec des Eglises évangéliques et pentecôtistes. Cette collaboration sera un des grands défis œcuméniques dans l'avenir pour les Eglises historiques, puisque ces Eglises sont en croissance. Certaines frappent même à la porte du COE pour entrer dans cet espace. Sur le plan international, un *Forum des Eglises* rassemble de manière informelle des représentants des Eglises membres du COE, de l'Eglise catholique romaine et de ces nouvelles Eglises.

Reprenant les injonctions de la Charte œcuménique, le Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud vient de publier un document de dialogue sur le sens de l'évangélisation (« *Vivre et transmettre ensemble l'Évangile* ».) Le constat majeur du groupe de travail est sûrement l'évidence qu'en matière d'évangélisation, les convergences sont plus nombreuses et importantes que les divergences, malgré la diversité des points de vue. Le but de ce document est stimuler le goût de la rencontre et du partage en vue d'un témoignage commun.

4. Des expériences stimulantes

A la fin de chaque chapitre de la Charte œcuménique, on trouve des engagements pour la vie concrète. Mais beaucoup de choses se font déjà chez nous. Les connaissons-nous ? Laissons-nous stimuler par ces exemples. En voici quelques exemples qui permettent d'approfondir notre recherche de communion entre catholiques et réformés²⁴ :

- Dans certaines paroisses, entre réformés et catholiques, on s'offre mutuellement le cierge pascal. Une pratique qui pourrait facilement être plus répandue.
- Dans le canton de Neuchâtel, les préparations au baptême et au mariage se font de manière œcuménique.
- A Lausanne, des paroisses des deux Eglises proposent une méditation commune autour de grandes figures de l'histoire de l'Eglise. Prier avec les saints et les grands témoins de la foi est une belle occasion de prendre conscience de la communion à travers les âges. Un colloque œcuménique à la communauté de Bose (nov. 2008) vient de montrer l'importance de commémorer ensemble les martyrs chrétiens récents, ce que fait déjà la communauté de Sant Egidio, chaque année à Lausanne. La fraternité de prière œcuménique de Romainmôtier

²⁴ Quelques propositions sont reprises de la conférence de Benoît Zimmermann, *Vers un troisième rassemblement œcuménique européen : Sibiu 2007. Entre difficultés et espoirs*. Payerne, mai 2007

a mis sur pied une démarche œcuménique de commémoration de grands témoins des diverses Eglises.

- Dans des « Eglises ouvertes », il y a une pastorale œcuménique des touristes, avec une relecture œcuménique de la culture et de l'art.
- A Payerne, les prêtres et pasteurs se sont engagés à prêcher le même texte d'Évangile au moins une fois par mois. Ailleurs germe l'idée que les ministres des deux Eglises se rencontrent régulièrement pour préparer ensemble leurs homélies.
- Plusieurs communautés tentent des expériences de catéchisme commun, au moins pour une des années.
- Le document de la FEPS sur la cène invite à redécouvrir dans les Eglises protestantes la liturgie des Heures de l'Eglise ancienne et recommande la célébration œcuménique régulière d'une Prière des Heures. Cela est propre à favoriser « un rapprochement œcuménique exempt de frictions ». ²⁵ En plusieurs lieux se vit déjà cette prière de manière œcuménique, qu'elle soit quotidienne (Cathédrale, Romainmôtier), hebdomadaire (Payerne, Vassin) ou mensuel.
- Ce même texte recommande également les célébrations de rappel du baptême, où on mentionnera la base œcuménique commune du baptême. ²⁶ Pour affirmer la communion baptismale existant entre nos Eglises, des signes peuvent être donnés. Par exemple un certificat de baptême commun aux différentes Eglises de notre canton, comme cela se fait déjà en Grande Bretagne. ²⁷ Lorsqu'un baptême est célébré dans une paroisse réformée, que la paroisse catholique prie pour la personne baptisée et réciproquement.
- Certaines paroisses cherchent à mettre en pratique le principe de subsidiarité, recommandé par le document invitant à intensifier la collaboration entre l'EERV et l'Eglise catholique dans le canton de Vaud. Le pasteur ne fait pas tout dans sa paroisse, ni le prêtre dans la sienne, mais ils se répartissent le travail entre eux.

Souvent, dans nos paroisses, la dynamique œcuménique dépend de l'ouverture (ou de l'absence d'ouverture) des ministres en place. Mais c'est aussi aux laïcs, de maintenir ou susciter un élan. Il ne faut pas avoir peur de dire aux pasteurs ou prêtres : « Vous ne voulez pas accepter, même de façon exceptionnelle, une hospitalité eucharistique, mais savez-vous que votre hiérarchie en a prévu la possibilité sous certaines conditions ? », ou bien, et c'est aussi fréquent : « Vous ne voulez pas d'une confession de foi trinitaire, mais vous souvenez-vous que l'Eglise à laquelle vous appartenez a pris des engagements œcuméniques basés sur cette confession ? ».

²⁵ FEPS, *La cène selon la vision protestante*, 2004, p. 28

²⁶ Ibidem

²⁷ *Churches respond to BEM*, I, p. 106

Il existe dans nos Eglises des ministres qualifiés qui sont prêts à favoriser le dialogue, le cas échéant. Et n'oublions pas que de petits signes, une visite à la vente paroissiale ou la kermesse de l'autre, une délégation d'un conseil paroissial pour souhaiter la bienvenue au nouveau ministre des voisins, un cadeau pour un départ etc... tous ces petits signes sont d'une très grande importance. Mais pour cela il faut développer un réflexe œcuménique.

**

*

Cet accent sur un œcuménisme spirituel, sur un œcuménisme de la vie, nous centre sur ce qui nous relie en profondeur. Au-delà des frontières confessionnelles, l'Esprit saint nous unit. Il nous conduit vers Jésus-Christ et nous appelle à le suivre en portant notre croix et en faisant l'expérience de la résurrection. Il nous rend capables de vivre la vie chrétienne. Il transforme notre vie pour qu'elle ressemble à celle que Jésus-Christ a vécue sur terre, dans la miséricorde et le pardon. Il nous conduit à prendre soin de chaque personne créée à l'image de Dieu et à donner un témoignage crédible.

Voilà ce que fait l'Esprit-saint dans nos vies et dans toutes les Eglises. Nous avons besoin de le rappeler, de le célébrer et de nous réjouir qu'il fait de nous déjà un seul peuple.

J'espère que cette conférence aura stimulé votre espérance œcuménique. Je demande à l'Esprit saint de nous la renouveler afin que notre cœur « ne se trouble pas » devant les difficultés et les résistances – là où il y a de la vie, il y a aussi des obstacles. Qu'il répande sa communion entre nous afin que « l'état des lieux » de nos relations entre catholiques et réformés nous stimule à mettre toutes nos forces à embellir les diverses demeures de l'unique Maison du Père (Cf. Jean 14,1s)

Martin Hoegger.